



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 18 mai 2017

SÉCHERESSE : le département du Rhône et la Métropole de Lyon en situation de VIGILANCE

Le préfet du Rhône a décidé par arrêté du 15 mai 2017 de placer en situation de vigilance sécheresse le département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le déficit pluviométrique observé depuis cet automne n'a pas permis la recharge des nappes au niveau habituellement observé sur la même période : les niveaux des nappes et des cours d'eau restent bas pour la saison. Les précipitations des trois dernières semaines ont eu un impact temporaire sur le débit des cours d'eau mais ne permettent pas de recharger les nappes à cette période de l'année.

La mise en place de la situation de vigilance a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource en eau et d'inviter les usagers – particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités – à une utilisation économe de l'eau et à faire preuve de civisme : il est demandé à chacun d'adopter les bons réflexes (lutte contre les fuites...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou à partir des réseaux publics de distribution.

En l'absence de pluies significatives et si la situation actuelle ne s'améliore pas au cours des prochaines semaines, des mesures complémentaires de restriction et d'interdiction des usages de l'eau pourraient être prises.

L'intégralité de l'arrêté fixant les mesures de vigilance ainsi que la liste des communes concernées sont disponibles sur le site des services de l'Etat dans le Rhône www.rhone.gouv.fr.

L'arrêté peut être consulté à la sous-préfecture de Villefranche sur Saône (Bureau de l'Administration Territoriale et du Développement Durable au 36, rue de la République à Villefranche-sur-Saône) et à la direction départementale des territoires (service eau et nature – 165, rue Garibaldi LYON 3^{ème}).

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle
Christelle MONTEAGUDO – 06 12 32 05 83

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03

Standard : 04.72.61.60.60 – Télécopie : 04.78.60.49.38 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes